



NOTE D'INFORMATION

ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT
CONCEPTION

51

Auteur : LR de l'Est Parisien

Editeur :



PLANTATIONS D'ALIGNEMENT SUR ROUTES NATIONALES HORS AGGLOMERATION

BILAN DES ACTIONS DEPUIS 1985

Août 1996

Les circulaires n° 84-81 du 28 novembre 1984 et n° 89-64 du 10 octobre 1989 ont défini les orientations ainsi que les conditions de gestion et de renouvellement des plantations d'alignement sur le réseau national. La Direction des Routes, sous-direction de l'entretien, de la réglementation et du contentieux a procédé à un bilan sur l'application de ces circulaires. La présente note expose les principaux résultats d'une enquête effectuée en 1995 auprès de l'ensemble des D.D.E. et donne des éléments de bilan sur l'application de ces circulaires. Ces résultats sont comparés à ceux issus d'une enquête similaire menée en 1985.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le questionnaire adressé à l'ensemble des D.D.E. de métropole portait sur les plantations du réseau national hors agglomération. Pour les départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne), l'ensemble des alignements a été pris en compte. L'objectif du questionnaire était de disposer de données globales sur :

- le patrimoine actuel,
- l'évolution de la politique de gestion des plantations,
- les moyens en personnes et les financements.

Sur les 95 départements concernés par le questionnaire, 89 ont répondu, soit 94%, parmi lesquels 3 ont précisé qu'il n'existait pas de plantations le long du réseau national de leur département.

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Evolution du patrimoine

A la fin du siècle dernier, sur 35 000 km de routes nationales, 17 000 km étaient plantés. Le patrimoine comportait près de 3 millions d'arbres. En 1985, les sections plantées ne couvrent plus que 1 330 km, soit 11% de la longueur totale du réseau national des départements concernés, et comportent 250 000 arbres. En 1995, elles représentent 4 550 km (soit 18%) et un total de 326.000 arbres. 86% des alignements longent les routes nationales bidirectionnelles, 14% concernent les 2 x 2 voies.

L'évolution entre 1895, 1985 et 1995 pour chaque département est schématisée sur les cartes jointes.

La comparaison montre qu'en un siècle la longueur de sections plantées sur les routes nationales a été sensiblement divisée par 10.

Ceci s'explique en partie par le transfert d'environ 30% du réseau national aux départements et par ailleurs par les

nombreux abattages non compensés des années 1960 - 1970.

L'augmentation du linéaire planté sur ces dix dernières années est liée à l'émergence d'une préoccupation de gestion des alignements (application de la circulaire du 10 octobre 1989) dans de nombreux départements ayant débouché sur des opérations de replantation. En outre, elle concerne principalement les nouveaux aménagements : opérations réalisées dans le cadre de renforcements coordonnés, rocade, augmentation du réseau à 2 x 2 voies. Dans le cas de la réalisation de nouvelles infrastructures, il devient obligatoire de prendre en compte l'environnement, en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature. Les plantations apparaissent alors comme une mesure d'accompagnement et d'insertion, voire même de compensation des impacts négatifs du projet.

Il convient toutefois de remarquer que les chiffres montrent de fortes disparités puisque quelques départements n'ont pratiquement plus de plantations d'alignement.

Par ailleurs, sur les aménagements actuels, l'A.R.P. (*) impose une zone de sécurité de 7 mètres. Cette recommandation constitue une contrainte majeure à la réalisation de replantations en raison de l'importance des emprises foncières à acquérir.

Etat sanitaire des plantations

Les schémas ci-après présentent l'évolution de l'état phytosanitaire des arbres sur l'ensemble du réseau national. Ces chiffres sont à relativiser dans la mesure où uniquement 30% des D.D.E. en ce qui concerne les 2 x 2 voies et 50% pour les bidirectionnelles ont une connaissance approfondie de l'état sanitaire des arbres.

Il apparaît que, depuis 1985, l'état sanitaire des arbres s'est globalement détérioré sur l'ensemble du territoire. Ceci s'explique à la fois par le vieillissement des alignements et par l'insuffisance des replantations.

Toutefois, la problématique est différente suivant le type de voie : identique à la situation globale de 1985 sur les 2 x 2 voies, l'état sanitaire des plantations est nettement plus mauvais sur les bidirectionnelles.

En effet, les routes bidirectionnelles sont longées par de nombreux alignements en phase de dépérissement, alors que les 2 x 2 voies correspondent à des opérations d'aménagement plus récentes et s'accompagnent de jeunes plantations.

(*) A.R.P. : guide technique intitulé "Aménagement des Routes Principales" ayant, par la circulaire du 5 août 1994, le statut d'Instruction sur les Conditions Techniques d'Aménagement des Routes Nationales

Dans le cas des bidirectionnelles, de nombreux facteurs ont contribué à accélérer le dépérissement des plantations :

- le mauvais traitement des arbres par des tailles sévères,
- la transmission d'agents pathogènes par le matériel de taille,
- les chocs causés par les véhicules (stationnement, manoeuvre, accident...).

Au contraire, sur les voies nouvelles, l'application des nouvelles règles, notamment le respect des plantations à 7 m du bord de la chaussée, renforce la sécurité routière et participe également, de manière indirecte, à la protection de l'arbre.

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DE CES PLANTATIONS

Pour la moitié des D.D.E., la connaissance qualitative de leur patrimoine est sommaire, voire inexistante, en raison d'un manque de moyens financiers et humains. Seulement 24 D.D.E. possèdent un plan de gestion :

- 12 ont un plan de gestion pour chaque type de voie,
- 11 ont un plan de gestion uniquement sur les bidirectionnelles,
- 1 a un plan de gestion uniquement sur les 2 x 2 voies.

Généralement, la réalisation des plans de gestion est faite en collaboration avec le Département ou la Région, et s'appuie sur les compétences techniques du réseau des Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées (L.R.P.C.) ou des Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement (C.E.T.E.) , de l'Office National des Forêts ou d'un bureau d'étude spécialisé.

Il en ressort une grande disparité dans la façon de procéder et dans le niveau des informations recueillies.

Abattage et replantation

Peu d'indications ont été données sur ce sujet, pour cause de méconnaissance du patrimoine et par absence de plan de gestion ou manque de crédits pour leur mise en oeuvre.

Il semblerait que le nombre moyen d'arbres d'alignement abattus chaque année soit d'environ une quarantaine d'unités par D.D.E., et que la moitié seulement soit replantée.

Ces abattages se justifient par le mauvais état sanitaire des arbres et découlent d'un souci de sécurité routière. La quantité moyenne d'arbres nouvellement plantés sur les routes nationales de chaque département est de l'ordre de 100 arbres par an. Il convient d'être encore une fois prudent vis-à-vis de ces résultats car une très grande partie de ces plantations se situe sur des travaux neufs qui constituent des actions bien précises dans le temps et ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un schéma départemental de plantation.

Il convient de noter que l'abattage de plantations bénéficiant de protections au titre des monuments historiques ou des sites naturels est très difficile, même lorsque les arbres présentent un mauvais état sanitaire. En effet, dans la plupart des cas, l'autorisation d'abattage n'est donnée par la commission des sites qu'à la condition expresse de remplacement.

LES MOYENS EN PERSONNES ET LES FINANCEMENTS

Environ 38% des D.D.E. ont une personne chargée de la gestion du patrimoine. Le temps moyen consacré à cette tâche est d'une dizaine de jours par an. 66% des D.D.E. mènent des actions de formation au sein de leurs services.

Les crédits affectés à la gestion et à l'entretien des plantations d'alignement sont :

- en augmentation pour 20% des D.D.E.,
- constants pour 63%,
- en diminution pour 17%.

Les crédits affectés au renouvellement et aux plantations nouvelles sont dans l'ensemble bien inférieurs aux précédents, voire même souvent nuls. Les services les considèrent :

- en augmentation pour 11%,
- constants pour 69%,
- en diminution pour 20%.

SYNTHESES ET BILANS

En matière de plantations en bordure des routes nationales hors agglomération, les principaux problèmes rencontrés par les D.D.E. sont :

- l'existence de nombreux problèmes de sécurité se traduisant par des accidents ; en effet, la majorité des alignements est encore située à une distance de la chaussée inférieure aux normes de sécurité définies dans la circulaire du 5 août 1994,
- les moyens humains et financiers insuffisants pour assurer convenablement l'entretien et la gestion des plantations adultes et sénescents,
- le vieillissement global des plantations,
- la présence de nombreux réseaux aériens et enterrés, le respect des règles de voisinage,
- les difficultés à réaliser des acquisitions foncières dans le cadre d'opérations de replantations en conformité avec la nouvelle réglementation,
- l'insuffisance de qualification des agents de la D.D.E. pour estimer l'altération des arbres et pour assurer les opérations d'entretien.

Les priorités exprimées sont :

- de dresser un état sanitaire,
- de gérer les urgences c'est-à-dire les plantations en phase de dépérissement avancé,
- d'élaborer un plan de gestion et un schéma directeur des plantations au niveau de chaque département,
- de concilier sécurité routière, plantations et riverains.

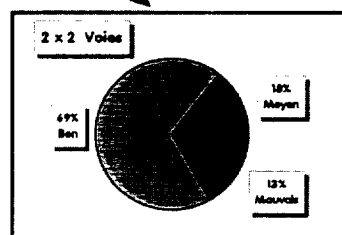
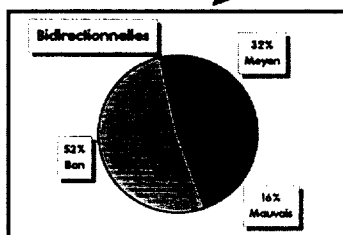
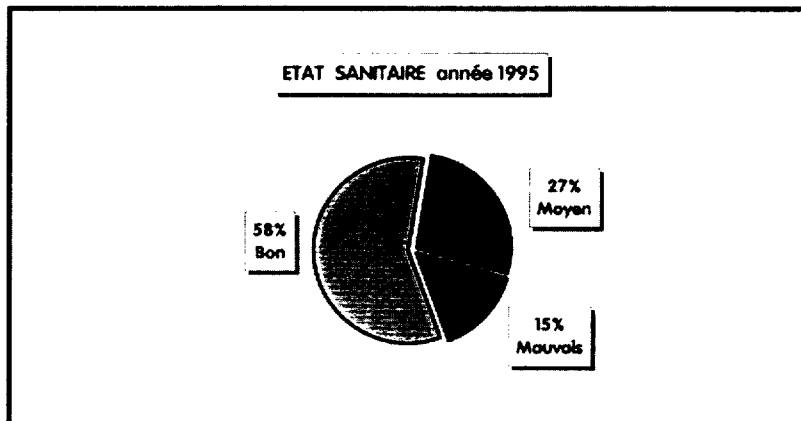
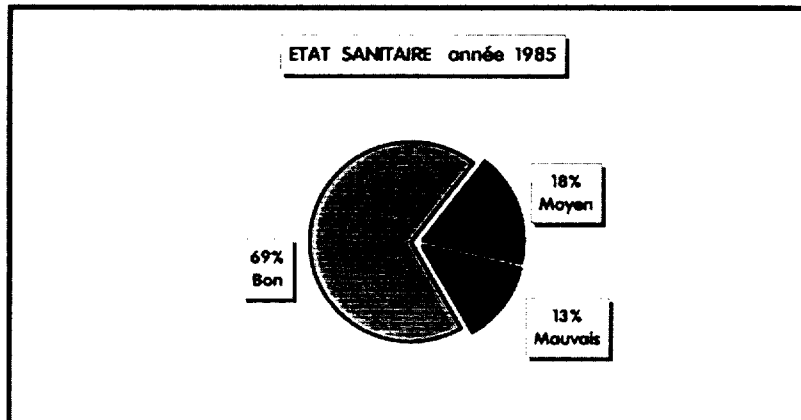
Pour cela, les D.D.E. demandent que soient élaborés des documents permettant de rationaliser la prise en compte des alignements et de donner des éléments sur la démarche à mettre en oeuvre ainsi que sur la nature des informations à rechercher et à traiter.

Ainsi, les alignements d'arbres représenteraient actuellement :

- **18% de la longueur totale des routes nationales hors agglomération,**
- **un patrimoine de 326.000 arbres.**

Ces dernières années ont vu se développer un regain d'intérêt pour le sujet. Les actions pilotes et réalisations exemplaires sont nombreuses mais malheureusement trop ponctuelles. Le manque de crédits et de moyens humains ne permet pas de faire aboutir toutes les opérations de replantation souhaitables. Pour les mêmes raisons, l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de gestions restent difficiles.

ETAT SANITAIRE



Entre 1985 et 1995, la proportion d'arbres d'alignement sains est passée de 69 % à 56 % cette dégradation concerne plus particulièrement les routes bidirectionnelles

Cette note a été rédigée par :

• Sylvie LEMONNIER - ☎ : 01 60 56 64 00
 Laboratoire Régional de l'Est Parisien - Groupe Environnement,
 319, avenue Georges Clémenceau Vaux le Pénil - BP 505 - 77015 Melun Cedex
 Avec la participation du S.E.T.R.A. (Direction d'Etudes " Entretien " du CSTR)

S.E.T.R.A., 46, avenue Aristide Briand - BP. 100 - 92223 BAGNEUX Cedex - France

☎ 01 46 11 31 31 - Télécopie 01 46 11 31 69 - 01 46 11 34 00

Renseignements techniques : C. DESCHAMPS - S.E.T.R.A. - CSTR - ☎ 01 46 11 34 85

Bureau de vente ☎ 01 46 11 31 55 - 01 46 11 31 53 - Référence du document : **B 9652**

Ce document a été édité par le SETRA, il ne pourra être utilisé ou reproduit même partiellement sans son autorisation.

AVERTISSEMENT :

Cette série de documents est destinée à fournir une information rapide. La contrepartie de cette rapidité est le risque d'erreur et la non exhaustivité. Ce document ne peut engager la responsabilité ni de son auteur ni de l'administration.

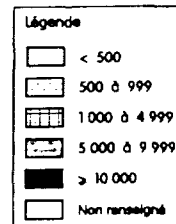
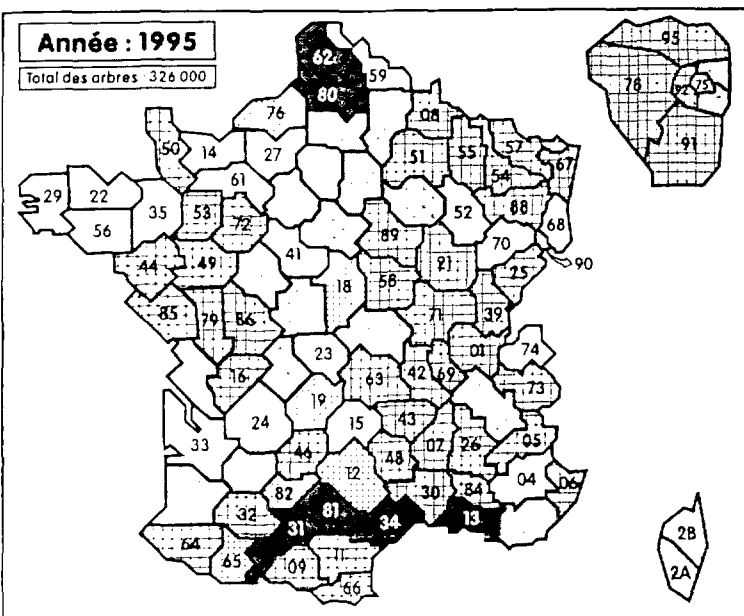
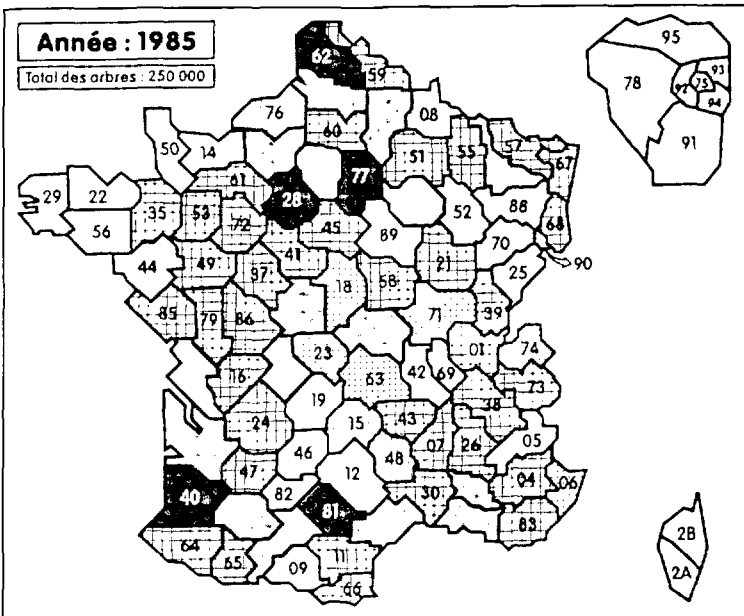
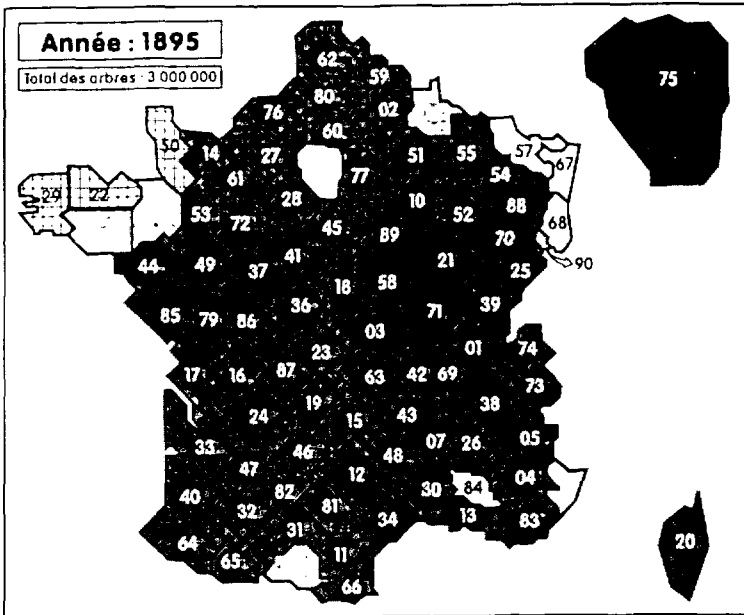
Les sociétés citées le cas échéant dans cette série le sont à titre d'exemple d'application jugé nécessaire à la bonne compréhension du texte et à sa mise en pratique.

ISSN 1250 - 8675

Nombre d'arbres d'alignement sur le réseau des Routes Nationales des Départements

Tableau récapitulatif

Départ.	1895	1985	1995
1	10000	4400	4945
2	77000	6400	5420
3	69000	5000	6000
4	22000	3400	
5	12000		3020
6	9000	500	4675
7	40000	4100	3420
8	5100	500	1720
9	6000	300	1300
10	69000	6800	6640
11	30000	3000	3730
12	11000	200	640
13	21000	9000	11975
14	15000	300	285
15	17000	800	380
16	26000	2000	4190
17	57000	6000	5280
18	29000	900	650
19	20000	200	515
2A			0
2B	24000		0
21	81000	2000	3890
22	3000		
23	10000	500	120
24	51000	1000	380
25	22000	200	1120
26	38000	2000	1790
27	55000	6000	
28	21000	10000	8500
29	1000	100	0
30	22000	2000	3450
31	24000	9700	12840
32	60000	5000	4060
33	48000	5000	
34	26000	9400	10790
35	7000	1200	
36	23000	6000	7300
37	12000	3900	5100
38	10000	1000	6340
39	29000	1900	3520
40	83000	11000	9300
41	35000	1700	
42	28000		2810
43	16000	2000	1000
44	10000	100	1220
45	40000	4400	6215
46	11000	800	1100
47	38000	4600	5170
48	21000	500	2000
49	17000	2900	2540
50	3000	30	2060
51	77000	3700	4750
52	72000	200	220
53	12000	2300	2850
54	64000	5300	4200
55	44000	3000	3300
56	9000	100	
57	0	2000	3940
58	46000	3000	2250
59	58000	4400	
60	50000	1000	5000
61	19000	1600	
62	79000	10000	23070
63	19000	900	1100
64	30000	3000	3760
65	18000	2000	900
66	30000	1900	2790
67	0	2500	
68	0	1800	
69	16000		1150
70	28000	100	
71	11000	900	1030
72	37000	3600	2500
73	16000	1000	2295
74	16000	600	
75	101000		
76	60000	500	540
77	104000	10000	9400
78			3700
79	27000	4900	3610
80	99000	5000	15200
81	21000	12000	12200
82	28000	300	670
83	18000	2600	7940
84	0	6000	1490
85	24000	1700	3800
86	51000	3000	2620
87	30000	5000	5960
88	53000	300	1030
89	37000		4240
90	6000	20	
91			1140
92			3500
93			5010
94			7500
95			3700

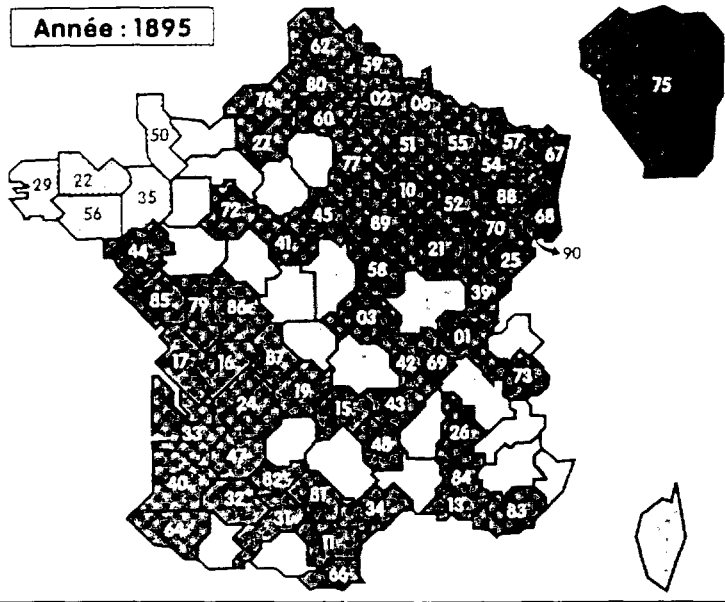


Longueur des Routes Nationales plantées (en %) par rapport à la longueur totale du réseau des routes nationales des Départements

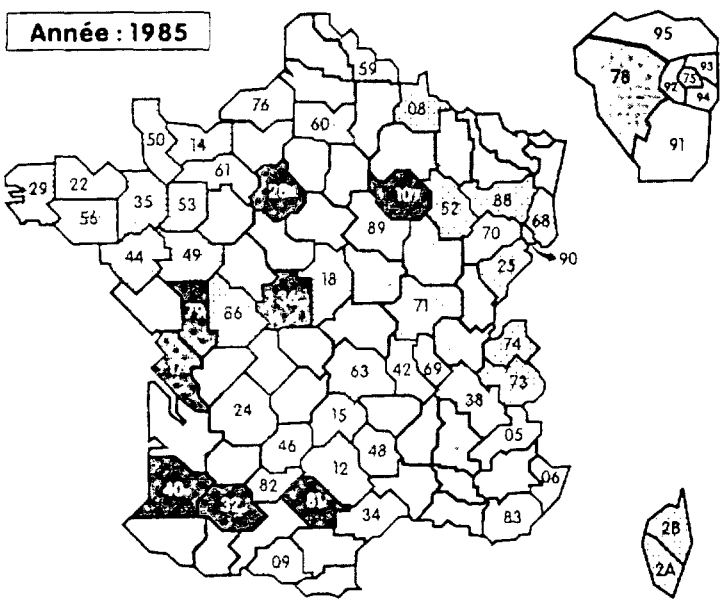
Tableau récapitulatif

Départ.	1895	1985	1995
1	46	17	15
2	76	23	12
3	65	25	83
4	25	15	
5	21		8
6	13		31
7	18	20	13
8	71	5	9
9	14	9	5
10	92	40	39
11	49	22	35
12	10	1	
13	37	13	16
14	12	3	2
15	32	5	2
16	45	12	21
17	65	38	41
18	29	6	5
19	33	12	
2A		1	0
2B	15	4	0
21	73	14	8
22	3		
23	14	13	1
24	73	7	10
25	52	1	11
26	45	13	12
27	56	23	
28	28	52	30
29	2	2	0
30	25	11	49
31	36	30	35
32	70	35	20
33	61	17	
34	41		13
35	5	5	
36	22	38	29
37	20	13	18
37	14	6	7
39	43	14	10
40	89	36	36
41	56	21	
42	47		18
43	31	18	5
44	34	1	2
45	41	18	21
46	21	7	49
47	55	29	60
48	36		16
49	15	8	15
50	8	1	17
51	88	22	30
52	89	1	1
53	14	9	15
54	77	21	18
55	87	22	
56	8	1	
57		14	14
58		52	16
59	61	5	
60	41	7	
61	21		
62	72	22	21
63	22	3	3
64	34	17	10
65	30	15	14
66	47	16	13
67			33
68		9	
69	37		6
70	68		5
71	16	4	4
72	45	12	18
73	36	8	8
74	16	5	
75	60		
76	55	6	1
77	74	20	15
78		22	34
79	32	31	35
80	67	29	46
81	48	51	36
82	58	5	8
83	41	7	16
84			25
85	41	15	21
86	68	9	14
87	41	30	
88	71	3	6
89	37		26
90	75		05
91			3
92			66
93			46
94			54
95			12

Année : 1895



Année : 1985



Année : 1995

